

## Projet de résidences en littérature jeunesse 2021

\* Ce projet s'adresse aux écoles ciblées par le programme  
Une école montréalaise pour tous.\*

**Période d'inscription au projet :** 14 septembre au 2 octobre 2020

**Période de la résidence d'une créatrice ou d'un créateur à l'école :** Mi-janvier à avril 2021 (12 semaines)

**Nombre d'écoles admissibles :** 3 écoles

**Public cible :** 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

En partenariat avec le Conseil des arts de Montréal et Communication-Jeunesse, le projet de résidence offre l'occasion de recevoir à l'école un créateur ou une créatrice, à savoir un auteur ou une autrice, **ou** un illustrateur ou une illustratrice de livre jeunesse. La résidence est l'occasion pour le créateur ou la créatrice de réaliser un **projet de médiation culturelle** clé en main auprès des jeunes. Elle permet au créateur ou à la créatrice de poursuivre le développement d'un **projet personnel** grâce au contact avec son lectorat.

Ces résidences jeunesse sont l'occasion unique et privilégiée pour ces créatrices et créateurs d'entrer en contact avec leur public. La présence d'un artiste dans le milieu de vie des jeunes élèves et des professeurs favorise des expériences créatrices novatrices.

Les enseignants et la direction de l'école collaborent avec le créateur pour assurer le bon déroulement de la résidence. À la fin du processus, les enseignants, les enseignantes, les élèves et le créateur ou la créatrice s'associent pour une activité de mise en valeur du projet.

### Critères pour la sélection des écoles

Toute école intéressée à accueillir un créateur ou une créatrice jeunesse doit soumettre une **lettre d'intention** (une par école) dans laquelle sont décrits :

- l'intérêt et la motivation à accueillir une créatrice ou un créateur en résidence ;
- le cycle scolaire ciblé (1 seul cycle possible par école) ;
- la confirmation du consentement de la direction d'école à accueillir un créateur ou une créatrice (processus de sélection dans lequel elle aura été impliquée).

Modalités : faire parvenir la lettre d'intention par courriel à **Élizabeth Cervant**,  
ressource professionnelle : [elizabeth.cervant@re-mtl.qc.ca](mailto:elizabeth.cervant@re-mtl.qc.ca).

### **Déroulement du projet**

1. Sélection des écoles participantes et envoi des confirmations par *Une école montréalaise pour tous*.
2. Présentation aux enseignants et enseignantes des dossiers des créatrices et créateurs qui ont soumis leur candidature pour la résidence. Au moins une personne-ressource par école doit participer à cette rencontre. (Rencontre virtuelle, à confirmer)
3. Entrevues avec les enseignants et enseignantes et les créatrices et créateurs en vue du jumelage. (Rencontre virtuelle ou à l'école, à confirmer)
4. Rencontre de préparation et de planification de la résidence entre les enseignantes et enseignants, la direction d'école et la créatrice sélectionnée ou le créateur sélectionné. (Lieu : à l'école, à confirmer.)
5. Résidence à l'école. (Mi-janvier à avril)
6. Activité de mise en valeur du projet à l'école à la fin de la période de résidence.

*Les coûts reliés au projet sont entièrement assumés par Une école montréalaise pour tous et ses partenaires.*

**Organisme responsable du projet** : *Une école montréalaise pour tous*  
**Ressource professionnelle** : Elizabeth Cervant (514-873-0041, poste 5294)

**Partenaires** : Le Conseil des arts de Montréal et Communication-Jeunesse

### **À propos de Communication-Jeunesse**

Communication-Jeunesse est une association culturelle qui a pour mission la promotion de la lecture et de la littérature québécoise et franco-canadienne pour la jeunesse. Véritable référence en littérature d'ici pour la jeunesse, Communication-Jeunesse œuvre depuis 1971 à soutenir la création de productions littéraires et de rendre celles-ci accessibles aux jeunes d'ici.

### **À propos du Conseil des arts de Montréal**

Partenaire dynamique de la création artistique professionnelle montréalaise, le Conseil des arts de Montréal repère, accompagne, soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques. Il encourage l'ouverture, la découverte et l'audace au cœur du paysage artistique montréalais par ses actions structurantes. Depuis 1956, le Conseil des arts de Montréal contribue au développement de « Montréal, métropole culturelle ».

### **À propos du programme Une école montréalaise pour tous**

Le programme de soutien Une école montréalaise pour tous, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, vise la réussite et la persévérance scolaires de tous les élèves montréalais qui font face aux enjeux liés à la défavorisation, notamment en contexte pluriethnique.